

COURRIER CATALAN

GAZETTE D'INFORMATION BI-MENSUELLE

Rédaction et Administration : 71, Rue de Rennes, Paris (VI^e)

Abonnement Annuel : France : 35 fr. — Etranger : 50 fr.

3^e ANNÉE | N^o 48 |

1^{er} MAI 1926

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

LE COMLOT DE GARRAF. — On lira plus loin le résultat du Conseil de guerre pour le complot de Garraf : il y aurait trois condamnations à mort.

POURSUITES ET DÉTENTIONS. — Les autorités militaires espagnoles continuent, en Catalogne, leur persécution systématique contre les Catalans. Un rédacteur de La Veu de Catalunya et artiste de grande valeur, M. Rafael Benet, a passé quelques jours en prison. D'autres personnes ont été incarcérées. Le nombre des détenus politiques que l'on garde dans la prison de Barcelone dépasse, actuellement, les 200. A l'occasion des actes organisés pour la Saint George, de nouvelles détentions ont été pratiquées. Un habitué de la Bourse de Commerce a été puni d'une amende de 1.000 pesetas.

CONTRE LES CORPORATIONS. — Ce que le gouvernement espagnol a fait dernièrement avec le Conseil de l'Ordre de Barcelone, il l'a fait également avec le Syndicat Agricole de Balaguer. Le conseil de ce syndicat a été révoqué et remplacé par un autre nommé d'autorité par le gouverneur de Lleyda.

EXIL D'UNE DAME. — M^{me} Léonor Serrano, institutrice, inspectrice d'enseignement primaire à Barcelone, a été arrêtée et déportée à Castellode-la-Plana. M. Martinez, recteur de l'Université de Barcelone, a cru devoir prendre cette mesure pour satisfaire aux exigences du Directoire.

CONTRE LA CULTURE. — Les maires nommés par les autorités militaires sont les dociles instruments de la tyrannie. Ils empêchent toutes sortes d'actes ayant un caractère catalan et même intellectuel. Ils n'autorisent d'autres conférences que celles qui sont données par des personnes ayant adhéré au Directoire. Entre autres, la conférence annoncée par M. Cristofor de Domenech à l'Athénée de Mataró a été suspendue par l'autorité.

CRISES MUNICIPALES. — L'instabilité des communes est, on le sait, un signe caractéristique du régime municipal en vigueur en Catalogne. De nouvelles crises se sont produites dans les communes de Sabadell, Tortosa et Navarces. A Barcelone, un conseiller municipal nommé par le Directoire, M. Vicens Artigas, a été non seulement révoqué, mais incarcéré pendant quelques jours.

RAPPORTS INTELLECTUELS FRANCO-CATALANS. — Très réussies les conférences données, à l'Institut Français de Barcelone, par M. Louis Réau, l'éminent historien et critique d'art, ancien directeur de l'Institut Français de Pétrougrade. Il a parlé au public barcelonais de l'art slave, qu'il connaît à fond. L'élite intellectuelle catalane a beaucoup fêté l'illustre savant français.

LA CATALOGNE ET LA S. D. N. — La Société cubaine de Droit International a entendu un très intéressant rapport du docteur Oscar Soto, l'éminent homme d'Etat cubain, sur le problème catalan. M. Oscar Soto estime que si la Société des Nations ne sert pas à résoudre des problèmes de cette catégorie, elle ne remplit pas l'objet pour lequel elle fut créée, car les problèmes de revendications nationales sont toujours à la base des conflits armés.

LES PAYS AMÉRICAINS SE REFUSENT A ÊTRE REPRÉSENTÉS PAR L'ESPAGNE. — Un journal de Montevideo réplique à M. Yanquas, le ministre des affaires étrangères espagnol, qui, à Genève, réclamait pour l'Espagne la tutelle des pays hispano-américains : « Il nous reste à répondre à l'argument si connu de la représentation spirituelle que l'Espagne prétend obtenir des dix-huit républiques où l'on parle espagnol, cette Amérique espagnole, « ces Nouvelles Espagnes », comme les a appelées Alphonse XIII dans le message que Franco remit au président de l'Uruguay. Mais c'est là le plus fade des arguments. Nous disons seulement que ces Etats américains, pour la plupart ayant une population appartenant à plusieurs races, se nourrissent d'une culture tout autre que l'espagnole et possédant plus de liens économiques avec les autres pays, qu'ils n'en possèdent avec l'Espagne, ne peuvent pas, sans danger, se laisser représenter, à Genève, par une nation européenne. »

L'AMBASSADEUR RAPPELÉ. — On connaît les menées du marquis d'Amposta, ambassadeur de S. M. à Buenos-Ayres, qui essaya de forcer les autorités argentines à traduire devant les tribunaux du pays les séparatistes catalans qui faisaient de la propagande pour leur cause. Il s'ensuivit une forte campagne de presse contre le mouchard espagnol et les autorités argentines ont dû signifier à Madrid que le marquis d'Amposta n'était pas persona grata. L'ambassadeur a été rappelé.

LES CONTEURS CATALANS, APOTRES SANS LE SAVOIR

Comme tous les amis de la Catalogne (je suppose), j'ai lu ce livre compact : *Conteurs Catalans*, auquel M. A. Schneeberger a donné ses soins d'anthologiste. Pourquoi n'avouerais-je pas qu'il s'en est dégagé pour moi l'impression la plus curieuse : surprise et séduction ?

Que cette littérature est donc différente de la nôtre !

Je ne vois, des conteurs catalans aux écrivains français de ce temps, aucune parenté possible. Et si je cherche à quoi peut tenir cette originalité, si franchement amusée, ce sera pour en découvrir les sources dans cet excellent parti pris qu'affichent ensemble presque tous les auteurs à la connaissance desquels nous convie l'ouvrage de M. A. Schneeberger (Perrin, édit., Paris) de se montrer franchement catalans. D'où l'unité de ce recueil de morceaux empruntés à des écrivains pourtant fort différents.

Et quant à la surprise que nous en éprouverons, je l'expliquerai par l'éloignement où se montrent ces auteurs de Paris. Eloignement moral, s'entend. Pierre Wolf, ni le marquis Robert de Flers, ni Henry Bataille, ni Willy, ni Marcel Prévost, ni Henri Lavedan, ni même Dumas fils, ni même Paul Bourget, n'ont eu, c'est évident, la moindre influence sur ces esprits frustes en apparence, latins en diable, et résolus à demeurer ce qu'ils sont. Il faut ouvrir et lire ce livre pour comprendre combien cela est neuf, combien cela est reposant, pour qui fait métier de lire et d'écrire. Ah ! les braves gens ! comme ils sont braves, oui, de nous faire oublier que Paris se prend pour le nombril de l'Univers, et pour nous faire souvenir, ma foi ! que beaucoup de nos conteurs les plus originaux (Erkman-Chartrian, Alphonse Daudet, Ed. Le Roy et bien d'autres) ont eu aussi ce courage plus ou moins durable de tourner le dos à Paris, de se retremper aux origines essentielles, comme disait Verhaeren ; de fuir les turpitudes boulevardières, pour composer des pages plus austères, mais combien plus émouvantes !

On n'imagine pas le mal que l'influence proprement parisienne, celle de ce qu'il est con-

venu d'appeler « l'esprit parisien », a répandu un peu partout. Loués soient les conteurs catalans d'y avoir échappé. Les sympathies qu'ils nourrissent à notre endroit auraient pu les attirer vers notre ville ; les habituer, les plier à son esprit de négation et de blague universelles. Non. Ils n'ont pas connu ce péril. Et voilà encore qui les distingue des écrivains espagnols. N'est-il pas vrai, mon cher Francis de Miomandre ?

Quelle sobre grandeur en la plupart de ces pages ! Grandeur quasi wagnérienne chez Maseras, en son conte *Les Crétins* ; quelle aimable simplicité dans le *Garet en fête*, de M. J. Ruyra. Quelle suave et truculente allégorie dans *De l'eau, mon Dieu !* de R. Casellas ! Quelle simple finesse, dans ce conte d'Alexandre Plana : *Jeanne et Marie*.

C'est par sa littérature que s'affirme à la fois la vitalité et l'originalité d'une nation : par sa littérature et son art. Nous connaissons le vaste effort artistique des peintres et esthéticiens de Barcelone. Nous connaissons l'élan de ses poètes. Ses écrivains, en montrant une maturité plus ferme, en usant d'une langue sans doute plus familière, nous rapprochent probablement mieux du peuple catalan proprement dit. Ils nous initient plus exactement à l'âme catalane. Ils nous enseignent que si elle n'est point impénétrable, elle est d'abord elle-même et ne s'assimile jamais à aucune autre.

Les livres sont les meilleurs véhicules d'arguments que l'on puisse souhaiter. Celui-ci fera beaucoup pour la cause catalane : d'abord, il rend sympathiques (en tant que de besoin) ses illustres auteurs, et par eux l'ensemble de leur race, car, ainsi que je tente de le rappeler depuis 1915, « l'œuvre des hommes d'une race est l'œuvre de leur race » ; ensuite et surtout en établissant aux yeux des connaisseurs un fossé profond, non pas symbolique, mais réel, entre les lettres espagnoles de ce temps, si pauvres, hélas ! et la littérature catalane, si vivante, si opulente, si particulière.

Telle est, à mon sens, la vertu du livre de M. A. Schneeberger.

F. JEAN-DESTHIEUX.

LE COMLOT DE GARRAF

TROIS CONDAMNATIONS A MORT ?

Un nouveau crime du militarisme espagnol ?

Le 28 avril a commencé à Barcelone le Conseil de guerre contre les neuf Catalans accusés d'avoir comploté, en mai 1925, contre le roi d'Espagne.

Les séances du Conseil de guerre ont duré trois jours.

Nous n'avons pas encore de détails sur le cours des débats. Au moment de mettre sous presse, nous prenons connaissance de la dépêche suivante, de l'agence « Informations » :

Madrid, 30 avril.

Trois des neuf Catalans accusés de complot contre la vie du roi Alphonse sont condamnés à mort.

Nous nous refusons à prêter foi à cette information. D'abord, le juge ne demandait qu'une peine de mort. Le tribunal, en aurait-il prononcé trois ? Puis, condamnerait-on à mort des gens pour la simple trouvaille d'un appareil qui n'a pas éclaté, qui n'a blessé personne ?

Mais tout est possible en Espagne.

Nous avons assez parlé, dans nos colonnes, de

l'affaire de Garraf, des tortures auxquelles les inculpés étaient soumis pour leur arracher des aveux.

Voici encore un nouveau crime contre le droit des gens et contre les patriotes de la Catalogne.

C'est avec une grande consternation que nous informons nos lecteurs du triste déroulement de ce procès infamant pour le militarisme espagnol.

L'Espagne veut-elle du sang ? Ne sait-elle pas que le sang est toujours fécond ? Ne sait-elle, par une très longue expérience, que le sang des martyrs clame vengeance et qu'aucun des grands crimes qu'elle a commis au cours de l'Histoire n'a pas été impuni ?

L'exemple de Cuba, pour ne parler que du plus récent, ne lui sert donc à rien ?

Ce fut pour avoir fusillé sept étudiants innocents que le cri de Baire fut donné. Et il s'ensuivit la guerre de libération.

Osera-t-elle mener au boucher les trois Catalans condamnés ? Croit-elle que la Catalogne n'est pas aussi fière de ses enfants que Cuba ?

L'Europe permettra-t-elle encore un nouveau crime ?

L'Espionnage espagnol

L'Espagne se sert de ses agents diplomatiques pour espionner les Catalans exilés et les étrangers qui ont des sympathies pour la Catalogne. Il est de ces agents qui, par leur trop de zèle, deviennent des personnes non grata aux gouvernements auprès desquels ils sont nommés. C'est le cas de M. Palacios, ministre d'Espagne à Berne, qui vient d'être promu au rang d'ambassadeur et expédié à Buenos-Ayres, car à Buenos-Ayres aussi, l'ambassadeur espagnol, marquis d'Amporta, a dû quitter son poste à cause des délations qu'il portait contre les Catalans.

Le départ inattendu de M. Palacios, aussi honorifique qu'il paraisse, est néanmoins l'aveu tacite de l'échec complet que M. Palacios aurait subi à Berne, suite de certaines tentatives d'intimidation à l'égard du gouvernement et des journaux de la Confédéra-

tion, parce que ces derniers ont pris, à plusieurs reprises, la défense de la Catalogne persécutée par les Espagnols.

Un agent consciencieux du tyran Primo (cet agent qui fut auparavant un disciple dévoué de l'ex-ministre Alba, présentement exilé), il a eu le malheur de commettre quelques bévues fort importantes à l'égard d'une presse aussi chatouilleuse qu'est la presse suisse, et il n'a surtout pas pu réfuter certaines accusations, notamment de ne pas avoir été tout à fait étranger à une circulaire anonyme, imprimée, paraît-il, à Berne, pleine d'animosité pour le gouvernement suisse, pour sa politique douanière et pour les mesures de protection de la main-d'œuvre nationale, feuille anonyme qui sortait des milieux espagnolisants qui entourent la Chambre de Commerce espagnole en Suisse, où se recrutent et se réfugient un nombre assez élevé de déserteurs espagnols (il y en a même trois ou quatre dans le comité, plus

royalistes que le roi) qui, pour se défendre et se protéger, affirme-t-on, vis-à-vis des autorités suisses de police, sont parvenus facilement à gagner les faveurs du ministre en embobinant le pas — et pour cause — derrière la politique monarchiste et d'oppression du général Primo, représentée en Suisse par le ministre royal.

Le gouvernement de Primo — qui se proposait faire d'énormes économies — est très prodigue lorsqu'il s'agit de surveiller des Catalans exilés. Le budget de dépenses établit un crédit de 200.000 pesetas pour ces travaux de surveillance à l'étranger. Les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires ont dû réclamer plus d'argent pour leur rôle de mouchards. Le roi espagnol n'a pas hésité à leur accorder un nouveau crédit. Nous laissons en espagnol même, pour ne rien lui enlever de son authenticité, le décret du 13 avril par lequel on accorde un nouveau crédit supplémentaire de 250.000 pesetas pour le service d'espionnage contre les Catalans :

A propuesta del Ministro de Hacienda, de acuerdo con mi Consejo de Ministros y de conformidad con lo informado por el Tribunal Supremo de la Hacienda publica y por la mayoría del Consejo de Estado, constituido en Sección del Pleno,

Vengo en decretar la siguiente :

Artículo 1. — Se concede un suplemento de crédito de 250 mil pesetas al consignado en el capítulo 5. « Gastos diversos » ; artículo 6. « Gastos generales de vigilancia en el Extranjero y los de carácter reservado » del vigente presupuesto de gastos de la Sección segunda « Ministerio de Estado ».

Artículo 2. — El importe del antedicho suplemento de crédito se cubrirá en la forma determinada por el artículo 41 de la ley de Administración y Contabilidad de la Hacienda publica.

Dado en Palacio a 13 de Abril de 1926.

ALFONSO.

El Ministro de Hacienda,
José CALVO SOTELLO.

LA CATALOGNE ET LA S. D. N.

Une lettre au Dictateur

M. Manuel Massó Llorens, ancien député, vient d'adresser au chef du Gouvernement la lettre suivante, rédigée en catalan. Nous nous faisons un devoir de la traduire ici pour nos lecteurs :

Paris, le 12 avril 1926.

Monsieur Miguel Primo de Rivera,
Général espagnol,

Madrid.

Vous vous souviendrez de ce que vous avez étudié et même comment vous avez étudié à l'Académie de Tolède ; vous vous souviendrez aussi ce que vos études ultérieures ont apporté à votre culture personnelle. Je dis cela car je connais votre vie — je veux dire votre vie intellectuelle — depuis que, jeune officier, vous apparteniez à la caserne du Bon-Succès, à Barcelone.

Je désirerais donc que vous sachiez soutenir, avec un esprit juste et normal, une noble discussion. Je n'ai point la prétention candide de notre ami M. Cambó, qui vous donnait, avec sa prodigieuse habileté, des conseils sur la guerre au Maroc. Je veux discuter avec vous à la catalane, c'est-à-dire en nommant les choses par leur nom et sans avoir recours à des habiletés conceptueuses. Nous, ceux qui formons le groupe dit d'Action Catalane, nous ne sommes pas aussi candides pour vous dire des choses douces ou amères pendant que vous vous êtes réfugié dans votre repaire de la dictature ; nous venons vous crier aux portes mêmes de votre terrier, pour vous faire savoir que, si vous voulez discuter et commenter notre action nationale, il faut que vous sortiez de votre repaire, où vous vous êtes caché et que vous veniez nous trouver en pleine rue pour discuter face à face, ainsi que le font les hommes.

Vous avez fait, au sujet de notre démarche auprès de la Société des Nations, des commentaires très amusants, comme tous vos discours. Il est vrai que ces petits cailloux que vous nous jetez ne nous atteignent pas, et que s'ils venaient à nous atteindre, ils ne nous causeraient aucun mal. Mais nous voyons, avec mépris, certes, que sachant que nous ne pouvons pas vous répondre, car vous avez assujéti la presse, vous vous permettez la gaillardise de juger nos actions.

Comme je vous le disais tout à l'heure, si vous vous sentez capable de soutenir une discussion avec un esprit juste et normal, et si vous vous sentez réellement fort et vaillant, veuillez autoriser la publication de cette lettre dans la presse catalane et déclarez que la censure s'abstiendra d'intervenir dans tous les articles où il sera parlé de l'Appel que la Catalogne a fait à la Société des Nations.

Le public apprendrait alors, ainsi que vous le savez déjà, que notre accusation envers l'Etat espagnol n'était pas une liste de « plaintes amères », ainsi que vous l'avez dit, mais un exposé de faits indéniables dont un seul suffit pour vous disqualifier comme gouvernant.

Le public apprendrait, ainsi que vous le savez déjà, que notre Appel a démasqué le Délégué de l'Etat espagnol au Conseil de la Société des Nations, lequel Délégué, au lieu de porter l'affaire au sein du Conseil et demander une information — pour laquelle auraient été appelés les Catalans pour discuter l'affaire — s'est dérobé comme un lâche et n'a pas su quoi répondre aux délégués des autres puissances lorsque l'on parla, dans l'Assemblée, des questions des minorités nationales.

Le public apprendra, ainsi que vous le savez déjà, que la résistance que l'Espagne a trouvée pour faire valoir ses prétentions à la Société des Nations est due